

-----  
**COLLEGE M. ROLLINAT**

43 rue Maurice ROLLINAT  
19316 BRIVE CEDEX

-----  
Tél. : 05 55 17 21 70  
Fax : 05 55 17 13 77

**Réunion de collège Public.**

**DEBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE 'ECOLE**

**RESTITUTION DE LA SYNTHESE**

**06 – Comment l'école doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?**

1 CONSTAT

Le groupe a essayé de définir ce qu'est la diversité des élèves :

Diversité culturelle, sociale, des acquis à l'entrée au collège, diversité des difficultés, des capacités d'adaptation, des goûts et des motivations ; diversité de la représentation de l'école et de ses finalités qu'ont les familles. Le groupe souligne que chaque élève est un être singulier que l'école doit prendre en compte.

Le collège unique peut-il s'adapter à toutes ces diversités ?

Les élèves sont "triés" par un système d'évaluation : réussite-échec dans les contenus.

Ne peut-on pas prendre en compte d'autres compétences d'ordre transversal.

Nous constatons qu'il y a déjà beaucoup trop d'élèves en difficultés dès l'entrée en sixième. Notre système d'enseignement ne permet pas de différencier les réponses aux difficultés posées, peut-être par manque de souplesse ou de moyen ;

Le profil des élèves a changé ; le rôle des enseignants ne se limite plus à un rôle de pédagogue mais il doit être aussi psychologue, assistante sociale, éducateur.

L'enseignant peut-il jouer tous ces rôles ? N'y perd- t-il pas sa spécificité et la qualité de son enseignement ?

Pour répondre à la diversité des élèves il faut une diversité d'enseignement. Les différentes réformes n'ont pas toujours laissé aboutir les expérimentations allant dans ce sens. L'uniformité de l'enseignement ne permet pas à tous de réussir mais offre un minimum de culture générale de base, indispensable à tous les métiers. La question est posée de savoir s'il est souhaitable ou non de proposer des choix plus précoces en particulier aux élèves en difficulté.

Le fossé semble trop important entre CM2 et 6<sup>ème</sup>. La question de la bivalence des professeurs est posée, serait-elle une réponse pour créer plus de liens entre nos disciplines parfois cloisonnées ? L'aspect relationnel avec l'élève est souligné dans la réussite de celui-ci.

La diversité des rythmes pose le problème de savoir si ce n'est pas une erreur que de vouloir conduire tous les élèves d'une même classe d'âge vers les mêmes compétences : (respect du rythme de chacun).

Pourquoi les élèves en difficultés trouvent-ils souvent leur compte dans les matières comme la musique, les arts plastiques, le sport ? L'approche de l'élève faite par ces enseignants n'est-elle pas plus souple, ces matières permettent-elles de mieux gérer l'hétérogénéité ou les enseignants ont-ils mieux su s'adapter à la diversité de ces élèves ? Les démarches de ces pédagogues sont-elles transférables dans d'autres matières ? Les programmes sont parfois surchargés, ne doit-on pas recentrer sur les apprentissages fondamentaux ? L'exemple de l'anglais à l'école primaire est cité : l'heure et demie consacrée à l'anglais ampute d'autant l'apprentissage de la maîtrise de la langue française. N'a-t-on pas des choix ou des priorités à donner. Cependant il est souligné l'importance d'offrir cette diversité de matières à ceux qui le peuvent. Constats récurrents : la lourdeur des programmes, des exigences trop ambitieuses, les écarts sociaux qui se creusent.

Nous demandons trop en palette pour l'élève et on oublie l'essentiel : lire, écrire, compter. Cependant n'y aurait-il pas danger à ne plus proposer d'activités pédagogiques variées capables de satisfaire justement la diversité des élèves ?

## 2 LES OBJECTIFS PRIORITAIRES

- 1 – Maîtriser les savoirs de base,
- 2 – Permettre l'épanouissement personnel,
- 3 – S'adapter aux différents rythmes et besoins des élèves.

## 3 EN REGARD DE CES OBJECTIFS, DES PROPOSITIONS DE MODALITES D'ORGANISATION

1 – Mettre en place des groupes d'aide et de soutien aux élèves en difficultés (expérience ayant déjà eu lieu et qui avait fait ses preuves). Laisser une autonomie aux établissements (population différente d'un collège à l'autre). Repenser l'évaluation : élaborer un référentiel de compétences transversales commun à toutes les disciplines.

2 – Aider l'élève à construire un projet personnel en prenant en compte ses goûts, ses compétences, ses potentialités. L'inviter à maîtriser les fondamentaux afin de le conduire vers une situation de réussite et d'épanouissement personnel.

3 – Adapter et diversifier les emplois du temps. La classe pourrait se décroisonner tout en conservant une structure à tous ; conserver un tronc commun, c'est à dire tout ce qui existe déjà. Eviter, au collège encore, la mise en place d'activités optionnelles afin de garantir à tous le minimum de culture générale pour permettre à l'élève de faire des choix objectifs.

## **12 - Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'Ecole peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?**

Une redéfinition des rôles de chacun paraît nécessaire : aux parents le rôle d'éduquer, aux professeurs le rôle d'enseigner.

L'Education Nationale se doit donc de recentrer ses objectifs : apprendre les élèves à lire, à écrire et à compter, repérer le plus tôt possible les élèves en difficultés, y remédier par des moyens humains, financiers et en volume horaire, revaloriser l'enseignement professionnel.

## I LES PARENTS ET LA REUSSITE SCOLAIRE DE LEURS ENFANTS.

- Les parents doivent parler positivement de l'Ecole.
- Ils doivent donner à l'enfant l'envie de venir à l'école.
- Le parent est un référent essentiel ; il se doit de montrer l'exemple.
- Les parents doivent éduquer au respect, à l'effort et à la curiosité intellectuelle.
- Ils doivent développer l'esprit critique de leur enfant.
- Ils doivent aussi porter intérêt au travail scolaire de leurs enfants, accompagner les enfants dans leur travail scolaire.
- Il leur faut gérer au mieux l'emploi du temps de leur enfants en laissant suffisamment d'espace au travail scolaire, en imposant un temps de sommeil ni trop court ni trop long.
- Les parents doivent également savoir équilibrer les encouragements et les punitions, qu'il n'y ait excès ni dans un sens ni dans l'autre.
- Ils doivent enfin prévenir et contrôler la conduite de leurs enfants par le dialogue.

## II LES PARTENAIRES EXTERIEURS ET LA REUSSITE SCOLAIRE DES ELEVES.

Un partenaire extérieur ne peut pas se substituer aux missions de l'Education nationale.

Il ne peut y avoir de partenariat sans concertation. Toute intrusion serait préjudiciable.

L'enseignement, ce n'est pas de la consommation.

- Les contrats locaux d'accompagnement à la scolarité peuvent permettre le développement individuel par une aide aux devoirs, la sociabilisation de l'enfant par des travaux collectifs et un retour à la confiance en soi. La C.A.F., la D.D.A.S.S. et le Conseil Général peuvent soutenir ces opérations.
- Le réseau d'écoute et d'appui des parents (R.E.A.P) peut permettre une meilleure assiduité et une meilleure réussite des élèves.
- Des médiateurs, extérieurs à l'Ecole et ayant un véritable statut, pourraient permettre aux personnes en désaccord de discuter en dehors de l'établissement scolaire, en lieu neutre.
- Des partenariats avec d'autres établissements scolaires existent déjà : liaison CM2-6<sup>o</sup>, classes à projet à voie professionnelle (P.V.P), carrefour des métiers en commun. Ils peuvent être encore développés : liaison 3<sup>o</sup>-2<sup>nd</sup>e.
- Les entreprises doivent rester des partenaires extérieurs de l'école car elles permettent aux élèves de découvrir le monde du travail et de se motiver pour un métier futur (stages en entreprises). Elles donnent également aux élèves la possibilité d'une insertion professionnelle (3<sup>o</sup> d'insertion, formation par alternance).

## CONCLUSION.

Au sein de l'établissement scolaire et de la classe, il ne faut pas déséquilibrer davantage voire rééquilibrer la part de l'instruction par rapport à l'éducation.

## 15 – Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?

En préalable, nous voudrions rappeler que toute violence est aussi une forme d'expression d'une souffrance. Il ne s'agit pas du tout de l'excuser mais toute violence doit entraîner une double réponse :

- une sanction proportionnée,
- un accompagnement pour comprendre le malaise de l'élève ou de l'enfant.

### Études des causes de cette violence

#### 1) les causes externes à l'école :

- le poids du chômage : les élèves dont les parents sont chômeurs souffrent de ce qu'ils considèrent comme une injustice
- la violence médiatique : brutalité des actualités, vision dévalorisée de la femme, diktat de l'argent
- difficulté pour les adultes à transmettre des repères : d'abord, parents et enseignants sont concurrencés par la télévision; de plus, il y a inadéquation entre les repères éducatifs et les repères sociaux ;
- perte de l'autorité parentale
- dévalorisation, dans toute la société, des métiers manuels.

#### 2) les causes internes à l'école :

- la massification due aux lois de 1975 : tous les élèves au collège mais celui-ci a-t-il su se diversifier autant que son public ?
- la fin des petits collèges "familiaux" où les élèves étaient mieux encadrés ;
- la violence de l'institution.

### Objectif général

Quels repères pour favoriser la vie en commun et l'épanouissement personnel ?

Comment faire respecter les interdits fondamentaux: le vol, les agressions verbales / physiques ?

Comment faire respecter les valeurs fondamentales: le travail, l'effort, le respect de soi, des autres ?

Etre à l'écoute, disponible, ne rien laisser passer, toujours expliquer.

### Remèdes

#### 1) dans la classe

- ne pas faire des classes-ghetto
- donner du sens aux contenus de l'enseignement
- donner un sens collectif à chaque classe via une vraie pédagogie du projet
- différencier la pédagogie pour l'adapter à tous les publics donc prévoir une part du travail à faire en demi-groupe
- allier la nécessaire autorité du maître à un climat serein

## 2) hors la classe

- réunir régulièrement un groupe de pilotage contre la violence qui aurait une vision globale de la vie de l'établissement afin:
  - d'assurer une meilleure information de chacun
  - d'assurer une vraie prévention des conduites à risque
  - d'évaluer les besoins pour mener une vraie politique de prévention
- créer des "structures- relais" associant aux personnels du collège des intervenants policiers, des juges pour les élèves qui commettent des actes délictuels,
- généraliser, sur le quartier, pour les parents en désarroi, des lieux d'écoute et de formation où interviendraient des psychologues, des juges, peut-être des policiers,
- Ne pas spécialiser une personne dans le collège pour régler les incivilités. Tous les adultes doivent intervenir pour sanctionner, puis expliquer. C'est pourquoi, il est capital de ne pas désertifier les collèges: les TOS, les surveillants, les professeurs, etc... tous sont des maillons indispensables de l'équipe éducative,
- Faire vivre le règlement intérieur : charger, à chaque rentrée, les classes de 6<sup>ème</sup> d'illustrer, via une pièce de théâtre, une BD, une expo, un point du règlement intérieur et présenter sa réalisation aux autres classes,
- entreprendre avec les parents une vraie réflexion sur les dangers mortifères de l'omerta dans l'école comme dans le reste de la société.

## **18 - Comment en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'Etat et des Collectivités locales ?**

Préambule :

L'assemblée réunie le 05/12/03, puis le 10/12/03, a jugé à l'unanimité, opportun de mettre en relief ces remarques concernant le débat qu'elle a été amenée à tenir en deux séances :

- Ce débat n'est-il pas arrivé un peu tard, compte tenu de l'avancée des réformes déjà engagées ?
- Il nous semble important de rappeler que les syndicats avaient sollicité du Ministère un débat en mai et juin 2003 et leur requête n'avait pas été entendue.
- Les plaquettes destinées à la vulgarisation de ce débat si important suscitent, par leur forme et leur contenu, quelques interrogations :
  - Le questionnement proposé, notamment les graphiques qui ne mettent en avant que le coût, n'émanent-ils pas d'une volonté d'orienter le débat ?
  - La méconnaissance des modalités du dépouillement des synthèses des différents groupes de travail et leur contrôle sont également des éléments d'inquiétude...
  - Enfin, les personnels TOS présents au débat ont souligné leur désarroi et leur incompréhension d'être invités au débat, alors que leur sort est déjà réglé. (font-ils encore réellement partie de l'Education Nationale ?).

Constat et échanges contradictoires :

La lecture de la question numéro 18 dont nous avons débattu longuement, dans le respect des règles du débat démocratique – nous a amenés à souligner quelques points :

- La décentralisation amorcée en 1982 semble avoir apporté une amélioration au niveau des infrastructures et des équipements, certes, mais de grandes inégalités existent entre des établissements scolaires relevant des diverses collectivités territoriales. Celles-ci définissant leurs propres priorités souvent au détriment de l'Ecole.

- D'autre part, la décentralisation des personnels entraîne des niveaux de recrutement disparates d'une académie à une autre, ce qui a pour résultante une inégalité dans la formation des élèves.

- En outre, il est évident que le système éducatif en France, comparé à d'autres systèmes européens, semble atteindre ses objectifs, (entre autres, donner les mêmes chances à tous les enfants scolarisés).

#### Les propositions du groupe de réflexion :

Faut-il accepter la deuxième phase de décentralisation ?

A cette question, la réponse du groupe a été : non. Et ceci pour plusieurs raisons :

- 1) – Comme la décentralisation matérielle a montré ses limites dans plusieurs régions – inégalité des moyens et des équipements, il nous semble que l'Etat devrait imposer des critères minimums d'équipement et de confort aux Collectivités Locales et d'en assurer le suivi d'application et le contrôle.
- 2) – Le recrutement, la formation et la gestion des personnels de l'Education doivent rester de la compétence entière de l'Etat, sans déconcentration.
- 3) – De la même manière, les programmes et l'information sur l'orientation doivent rester nationaux.
- 4) – Dans la continuité de ce qui se pratique aujourd'hui, l'Ecole doit poursuivre son effort d'ouverture sur l'extérieur, ce qui ne constitue pas en soi une contradiction.

La décentralisation serait vécue comme un désengagement de l'Etat. Ce dernier ne doit pas raisonner en termes de coût, mais en termes d'investissement pour que l'Education Nationale continue à assurer sa mission de service public.

Si l'Ecole ne peut abolir seule les inégalités qui marquent les conditions de vie des jeunes, elle doit contribuer à l'égalité des chances de tous les citoyens. Et seule une politique éducative nationale peut garantir à tous ce droit de base.